



Direction des services Techniques
01 34 08 95 90
FAX 01.34.73.02.13

Envoyé en préfecture le 25/01/2021
Reçu en préfecture le 25/01/2021
Affiché le 25/01/2021
ID : 095-219504800-20210108-DEC202102-CC



DÉCISION DU MAIRE

N° 2021/02

CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA SIRÈNE

Le Maire de la Commune de PARMAIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération exécutoire du Conseil municipal du 20 Septembre 2019, donnant délégation du Conseil au Maire,

Considérant qu'il est nécessaire de signer un nouveau contrat pour l'entretien de la sirène d'alerte située sur le bâtiment communal au 2 rue Guichard à Parmain,

Vu la proposition de la société *DEMAY - 51 rue Ronsard - 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY*,

D É C I D E

ARTICLE 1: De signer un contrat avec la *société DEMAY* pour une durée de 1 an, à compter du 1er mars 2021 jusqu'au 28 février 2022,

ARTICLE 2 : Le montant des prestations sera payé à terme échu et s'élèvera 145.50 €HT soit 174.60€TTC

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui recevra les mesures de publicité prévues à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 4 : Délai de recours de 2 mois à dater de la notification ou publication. Voie de recours auprès du Tribunal Administratif (décret n°89-641 du 7/09/1989). Le T.A. de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement via l'application « Télérecours citoyens » (<https://www.télérecours.fr>).

Fait à PARMAIN, le 8 Janvier 2021

Loïc TAILLANTER,



Maire de PARMAIN

CONTRAT D'ENTRETIEN DES SIRENES

=====

Entre

Monsieur Le Maire 95620 PARMAIN

Et

La S.A.R.L. DEMAY

Représentée par Monsieur DEMAY J., Gérant

Ayant son siège social à BESSANCOURT 95550 – 22 rue des Rouges Terres

Registre du Commerce de Pontoise sous le numéro B618102107

N° SIRET : 618 102 107 000041

Code APE : 4321A

Emplacement : Mairie

Services assurés lors de la visite annuelle :

- Vérification isolement et terre
- Nettoyage des appareils, armoire et relais
- Graissage s'il y a lieu
- Remise en place éventuelle des grillages de protection
- Essai de fonctionnement, mise au point du relais
- Emargement de la fiche technique de gestion & entretien

Prix total H.T. : Cent quarante-cinq euros et cinquante centimes (145,50 €). → Au, GOTTIC

Mode de règlement : Par paiement administratif à 30 jours
BNP PARIBAS
IBAN : FR76 3000 4002 9100 0250 1639 754
BIC : BNPAFRPPXXX

Durée du contrat : Un an à compter du 01 mars 2021

Assurance : Le souscripteur déclare être couvert personnellement par des assurances en cours et accepte en conséquence ainsi que ses assureurs la limitation du montant des garanties de l'assurance couvrant la responsabilité civile et professionnelle de l'entreprise.

A BESSANCOURT,
Le 08 janvier 2021

LE MAIRE



Pour l'Entreprise,
LE GERANT,

P/O


Loïc TAILLANTER